

Perspectives internationales: *Mais cela ne risque-t-il pas d'entraîner un changement de priorités dans certaines régions du monde? Par exemple, le Canada n'a jamais eu de loi anti-boycott pour des raisons politiques, mais des intérêts commerciaux pourraient le pousser à accepter d'en avoir une, comme d'autre pays.*

De Montigny Marchand: Cela ne nous empêche pas d'avoir des principes. Cela ne nous empêche pas de continuer à trouver un certain nombre de choses inacceptables. Par exemple, cela n'est pas au nom de cette priorité que les ministres ont assignée à la politique extérieure canadienne qu'on va tourner la page sur l'Afrique du Sud. Et ça n'est pas non plus au nom de cette priorité-là que le conseil des ministres, du même souffle, aurait décidé de diminuer les ressources affectées à l'Aide au développement. Au contraire, ils les ont augmentées. Cela me paraît être un sens éclairé de la distribution des efforts en matière de politique étrangère. L'Aide au développement est une partie intégrante de la politique étrangère canadienne. Cela me paraît non seulement être normal, mais être une manifestation de jugement politique sain de la part des ministres.

Perspectives internationales: *Cette préoccupation plus directe pour le commerce n'aurait-elle pas justifié une révision de la politique étrangère canadienne, de façon aussi formelle que cela s'est fait en 1970?*

De Montigny Marchand: En 1970, l'effort avait consisté à identifier plusieurs volets de cette politique. Le volet "développement économique" y était. La formulation de 1970 avait établi une hiérarchie plus cartésienne. Je pense que si on refaisait l'exercice aujourd'hui, la même logique cartésienne nous forcerait à conclure la même chose. Par exemple, les impératifs de paix et de sécurité doivent précéder celui du développement économique. On ne pourrait pas se développer économiquement aussi bien qu'on est en position de le faire actuellement si on était un pays "traqué", si on n'était pas dans la situation extrêmement privilégiée dans laquelle on est. C'est d'ailleurs une des caractéristiques principales de la situation canadienne: on est un pays "gâté" par les événements. On réfère toujours à notre géographie comme étant particulièrement contraignante en termes d'infrastructure; il faut quand même se rendre compte que notre géographie nous procure des avantages considérables en matière de sécurité. On n'est pas un pays "piégé", on n'est pas un pays "traqué" par la géographie politique.

Cela nous confère en matière de développement économique des avantages considérables, mais si on reprenait les volets de 1970 il faudrait procéder avec la même logique cartésienne qu'en 1970. Cela nous amènerait encore à proposer que les volets paix et sécurité et maintien de la souveraineté et de l'intégrité nationales, en tant qu'éléments de la politique étrangère canadienne, priment. Car, en bonne logique, le développement économique ne peut se réaliser que dans la mesure où notre souveraineté et notre intégrité nationales ne sont pas menacées par un assaut ou une géopolitique complexe en matière de sécurité nationale.

Au fond, toutes choses étant égales par ailleurs, le développement économique a émergé comme étant plus aménageable, si vous voulez. En somme, on a dit au ministre des Affaires extérieures: "Vous êtes le chef du